

ruptur
ruptur

Devenez acteur
d'une économie créative,
environnementale et inclusive!

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

GUIDE RUPTUR 2022
**EMBALLAGES
PROFESSIONNELS**
Version intermédiaire



L'enjeu de la
réduction des
emballages
professionnels

la méthode des
« 4R » pour faire
évoluer mes
pratiques

je me pose les
questions clés!

Les bonnes
pratiques

OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS

GUIDE RUPTUR 2022
EMBALLAGES
PROFESSIONNELS



COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide sert à se poser les questions clés pour faire évoluer ses pratiques d'emballages et éviter de les jeter en tout-venant. Il est destiné à tous les professionnels qui gèrent des emballages, qu'ils en envoient à leurs clients ou qu'ils en reçoivent, ou les deux.

Il contient des exemples et bonnes pratiques d'entreprises pour :

- Réduire,
- Repenser/remplacer,
- Réparer/Réemployer,
- ou Recycler les emballages.

Ceux-ci sont rassemblés par catégories d'emballages :

- les contenants de produits,
- le calage,
- la protection,
- la fixation des marchandises et les supports de manutention.

Pour chacun de ces types d'emballage, vous retrouverez un focus sur un emballage type avec des idées de solutions pour éviter de le jeter dans la benne tout-venant !

COMMENT NAVIGUER ?

En version imprimée, utilisez les QR codes pour accéder aux contenus additionnels. En version pdf numérique, cliquez sur les boutons :

Ces boutons vous donnent accès à des formulaires

Accédez à du contenu téléchargeable

Naviguez plus rapidement dans les pages du guide
via ces accès rapides

Cette édition du guide Ruptur -
emballages professionnels 2022
a été réalisée avec le soutien et la
participation des équipes de Ruptur

Réalisation : Ruptur
Conception : Mediapilote
Illustrations : Mediapilote
Crédits photos : Pexel

édito

#FAIRENOTREPART

Depuis 2020, Ruptur travaille avec une quinzaine d'entreprises adhérentes de toutes tailles et tous secteurs d'activité (artisans, coopératives, industriels, fabricants, distributeurs...) sur l'enjeu de la réduction des emballages professionnels.

Parmi ce noyau d'entreprises, certaines envoient des produits emballés, quand d'autres, en tant qu'intermédiaires, déconditionnent des produits pour les réemballer à nouveau. Certaines sont de leur côté en fin de chaîne logistique et doivent gérer les emballages reçus avec leurs commandes. Que l'on envoie ou que l'on reçoive des emballages, à chaque maillon de la chaîne logistique, il s'agit d'en réduire la surconsommation, rallonger leur durée de vie (emballages durables, réparables, réutilisables), ou en faire de nouvelles ressources pour d'autres usages!

Après 2 ans d'échanges et de partages, d'expérimentations et de concrétisations, RUPTUR a recensé les bonnes pratiques des membres du groupe, des exemples pour vous inspirer à concrétiser!

Ce guide sera alimenté et enrichi régulièrement grâce à vous au fur et à mesure de vos expérimentations, de vos partages de bonnes pratiques et des échanges en groupe de travail Ruptur.

À vous de jouer et d'expérimenter!

Pour aller encore plus loin
tous ensemble,
transmettez-nous
vos bonnes pratiques d'emballages
via

<https://forms.gle/Q73LfbEwrtv4Rs9JUA>



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

L'ENJEU DE LA RÉDUCTION DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS

6

Chaîne logistique de l'emballage.....	8
Un enjeu économique.....	9
Un impact environnemental.....	9
Un coût au niveau social.....	9

BOITE À OUTIL : LA MÉTHODE DES « 4R » POUR FAIRE ÉVOLUER MES PRATIQUES

10

01

L'ENJEU DE LA RÉDUCTION DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS



En 2015

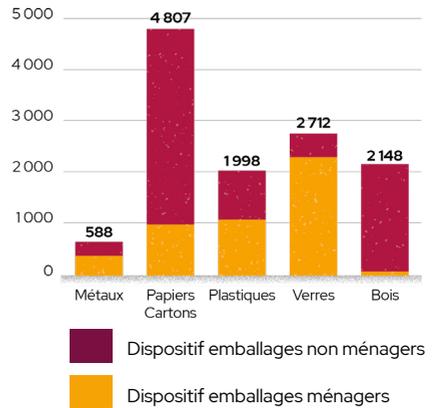
12,45
MILLIONS
DE TONNES
D'EMBALLAGES
mis sur le marché en France

Les emballages ont pour fonction de contenir, protéger, regrouper, transporter des marchandises (matières premières ou produits finis), permettre leur manutention et assurer leur présentation.

En 2015, ce sont **12,45 millions de tonnes d'emballages** qui ont été mis sur le marché en France. **60 % de ces emballages sont professionnels, industriels et commerciaux, utilisés à tous stades de la chaîne logistique**, contre 40 % d'emballages ménagers (consommés ou utilisés par des particuliers).

Les professionnels consomment majoritairement des emballages en matière **papier/carton** (caisses en carton ondulé, cartonnages, calages), **bois** (en majorité des palettes) et **plastiques** (rigides et souples), mais aussi, dans une moindre mesure, des emballages en verre et en métal.

LES DIFFÉRENTES MATIÈRES D'EMBALLAGES MIS SUR LE MARCHÉ.



Source ADEME (Chiffres 2012)



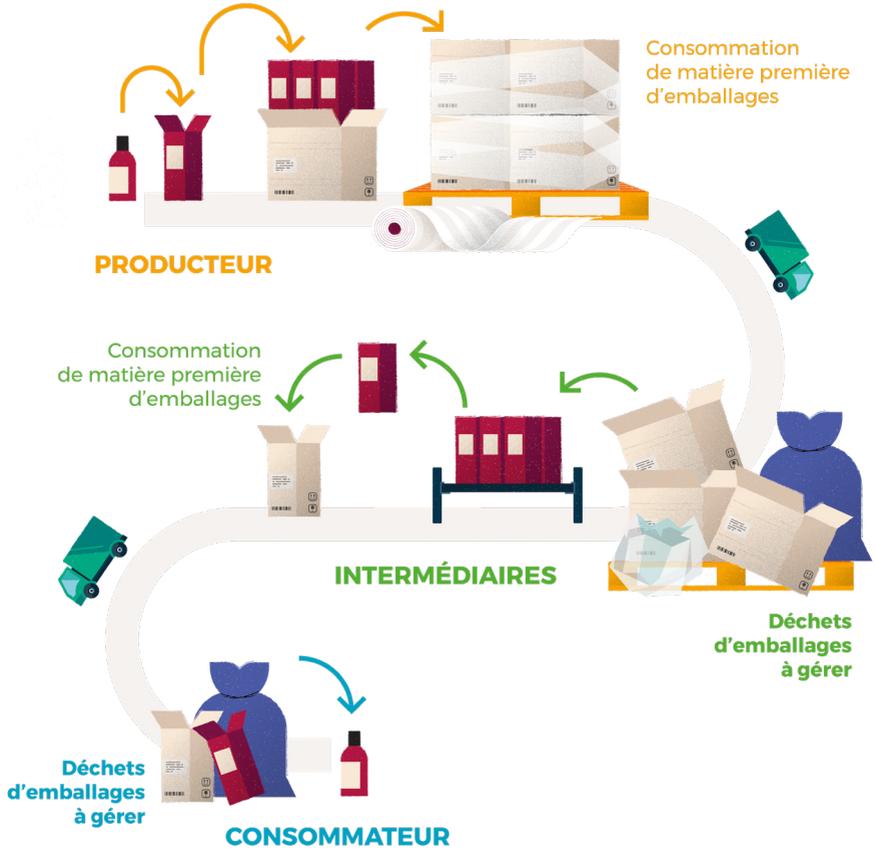
ALLER PLUS LOIN...

« Emballages industriels, commerciaux et ménagers », ADEME, Collection Repères, Données 2012.



Chaîne logistique de l'emballage

Les emballages de produits ou marchandises constituent un enjeu pour tous les maillons de la chaîne logistique. Du fournisseur au client final, ils représentent un triple coût, à la fois économique, environnemental et social.





Un enjeu économique

Il s'agit d'un coût d'achat par le fournisseur, de plus en plus élevé dans un contexte de difficultés d'approvisionnements en matières premières, ou d'un coût de gestion du « déchet » par le client. Les emballages nécessitent également de l'espace de stockage (en tant que matière première ou déchet à gérer) et induisent donc des coûts logistiques, notamment lors du transport des marchandises.



Un impact environnemental

La fabrication de ces emballages nécessite l'extraction de matière première (dont certaines non-renouvelables comme le pétrole). Ces emballages n'ont en général qu'une seule vie avant de devenir des déchets. Or, ils ne sont pas tous recyclés (20 % seulement pour les plastiques) et le recyclage de ces matières demande de l'énergie. Il faut aussi compter l'impact environnemental du transport de ces emballages, qui ne représentent pas la valeur ajoutée de la marchandise.



Un coût au niveau social

L'emballage des produits représente un temps de travail conséquent pour le fournisseur (conditionnement de chaque produit envoyé) ou pour le client (déballage, tri, par les opérateurs). L'emballage peut également générer des difficultés de manutention.

Pour répondre à ces enjeux d'achats responsables et de gestion des matériaux-ressources, il s'agit, tout au long de la chaîne logistique, de chercher à Réduire, Repenser et Remplacer, Réparer et Réemployer ou Recycler ces emballages.

L'objectif est de diminuer notre consommation de matières premières, rallonger la durée de vie des matériaux utilisés et éviter de générer des déchets non valorisables, jetés en tout-venant.

Le principe des « 4R » utilisé par le **groupe de travail** « **Réduction des Emballages** » de Ruptur est adapté du mode de vie citoyen zéro déchet et des « 5R ». À noter : il est possible d'appliquer ce principe à tous types de déchets rencontrés par l'entreprise.

BOITE À OUTIL : LA MÉTHODE DES « 4R » POUR FAIRE ÉVOLUER MES PRATIQUES



AUJOURD'HUI
LA PLUPART DES EMBALLAGES
SONT À

**USAGE
UNIQUE**



La méthode des « 4R » permet de se poser des questions clés et mettre en place des actions concrètes afin de RÉDUIRE, REPENSER et REMPLACER, RÉPARER et RÉEMPLOYER, RECYCLER, les emballages professionnels le plus localement possible.



RÉDUIRE

voire supprimer l'usage d'emballages superflus, inutiles, notamment grâce à l'écoconception.

Retour d'expérience de la Menuiserie Arnoux (p.17)



REPENSER ET REMPLACER

l'emploi d'emballages non vertueux en travaillant avec mes parties prenantes (fournisseurs ou clients) pour faire évoluer les pratiques.

Retour d'expérience de MECAPACK (p.36)



RÉPARER, RÉEMPLOYER

les matériaux pour leur donner une seconde vie, que ce soit en tant que fournisseur (achat ou réutilisation responsable en 2nde main) ou utilisateur (un déchet non enfoui qui devient utile!).

Retour d'expérience LOUINEAU (p.24)



RECYCLER ET TRIER

au mieux possible les emballages reçus pour qu'ils partent vers la filière de valorisation la plus vertueuse et la plus locale possible.

Retour d'expérience COUGNAUD, VFE, TURQUAND et SIMAB (p.32)



REFUSER ET REDONNER À LA TERRE

on peut aller encore plus loin et transposer plus largement ce modèle citoyen en « refusant » les matériaux non vertueux et en « redonnant à la terre » ceux qui sont compostables.

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET D'EMBALLAGES PROFESSIONNELS :

**JE SUIS UN PROFESSIONNEL,
J'ENVOIE DES PRODUITS EMBALLÉS...**

Tous les emballages que j'utilise ont-ils une réelle utilité ? (Suremballage...)

Si non, puis-je faire autrement ?

Les emballages que j'utilise peuvent-ils être issus de la seconde main sans générer de problème de qualité ou sécurité ?

Des matériaux issus de ma propre activité, des emballages dont mes voisins n'ont pas l'utilité, ou issus d'une structure spécialisée dans le réemploi ?



Un emballage de seconde main a de la valeur

À moi de l'expliquer à mes collaborateurs et mes clients pour qu'ils le comprennent et partagent la démarche.

Puis-je utiliser des emballages issus de matières renouvelables (qui ne s'épuisent pas), biosourcés, ou recyclées pour mes emballages sans générer de problème de qualité ou sécurité ?

Les emballages que j'envoie ont-ils été fabriqués en local ?

Les emballages que j'envoie sont-ils réutilisables, recyclables ou biodégradables après utilisation ?

Mes clients sont-ils informés de la manière dont ils doivent gérer les emballages que j'envoie ?

Puis-je mettre en place un système de récupération ou de consigne de mes emballages avec mes clients ?

**APRÈS AVOIR RÉPONDU
À TOUTES CES QUESTIONS...
EN PRATIQUE, COMMENT
JE M'Y PRENDS ?**



JE ME POSE LES QUESTIONS CLÉS!

Avec la clé des « 4R » pour penser autrement, je me questionne sur mes pratiques d'emballages!

JE SUIS UN PROFESSIONNEL, JE REÇOIS DES EMBALLAGES



Puis-je réutiliser en interne (pour le même usage ou non) l'emballage que je viens de retirer sur mes colis?

Cet emballage peut-il servir à mes voisins professionnels?

Une structure ou une plateforme spécialisée dans la réutilisation de ces produits serait-elle intéressée par mes emballages?

Si je ne peux pas réemployer cet emballage, je le trie pour qu'il soit recyclé ou valorisé!

Y a-t-il un professionnel en local qui serait intéressé pour le recycler? Il en fait quoi?

**ET SI J'ENGAGEAIS MES FOURNISSEURS
DANS UNE DÉMARCHE DE RÉDUCTION DES EMBALLAGES?
QUELS CRITÈRES D'EMBALLAGES POUVONS-NOUS
METTRE EN PLACE ENSEMBLE?**

04

60%

DES EMBALLAGES
SONT DESTINÉS
AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE

PLUS DE 7 MILLIONS DE TONNES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

A NOUS DE JOUER!

LES BONNES PRATIQUES

POUR RÉDUIRE, REMPLACER,
RÉPARER/RÉUTILISER,
RECYCLER LES EMBALLAGES
PROFESSIONNELS



Cette partie du guide sert à vous inspirer pour tester et mettre en place de nouvelles pratiques d'emballages! Elle contient des exemples de bonnes pratiques d'entreprises pour Réduire, Repenser/remplacer, Réparer/Réemployer ou Recycler les emballages professionnels.

Ces bonnes pratiques sont rassemblées par fonctions d'emballages.

Pour chaque catégorie, vous retrouverez un focus sur un emballage type avec des idées de solutions pour en éviter l'enfouissement!



LES CONTENANTS DES PRODUITS

Ils ont pour fonction de protéger les produits qu'ils contiennent et/ou qu'ils regroupent lors de leur transport ou de leur stockage. Ils peuvent également servir de support de communication ou d'information.



« boîtes d'emballages » :
gros cartons, caisses/bacs
plastiques, bois, métalliques.



sacs :
plastiques, papiers, krafts...



Tubes, bidons...

FOCUS SUR

LES CARTONS D'EMBALLAGE

En France, les emballages papier-carton représentent plus du tiers (39 %) de l'ensemble des emballages produits, et sont en majorité destinés au B to B⁽¹⁾.

Si 91 % de ces emballages cartons sont composés de matière recyclée, n'oublions pas d'en réduire nos usages et de réemployer avant tout ! En effet, le recyclage du papier carton génère chaque année **12 TWh de consommation d'énergie, soit l'équivalent d'une ville comme Lille**⁽²⁾.



⁽¹⁾COFEPAC
Rapport économique 2017



⁽²⁾Le recyclage en France
L'essentiel 2017, ADEME

[à télécharger](#)





BONNE PRATIQUE N°1

Optimiser au maximum le format du contenant par rapport à celui du produit

Le retour d'expérience de la Menuiserie Arnoux, artisan vendéen de 12 salariés.



L'ENJEU

L'entreprise utilise des cartouches de colle dans le cadre de son activité (100 cartouches de 300 ml par mois). Or, ces cartouches, rigides, prenaient beaucoup de place dans les bennes.



LA BONNE PRATIQUE

Utiliser des cartouches de colle souples et compactables : le pistolet écrase ainsi la cartouche entièrement.



POINT FORT

Gain environnemental et économique :

ces cartouches contiennent plus de produits (400 ml), l'entreprise en achète donc 15 % de moins qu'auparavant, pour un prix quasiment similaire. Ces emballages encombrant également moins la benne (gain de place, donc réduction du nombre de rotation).



POINT D'ATTENTION

Cet emballage n'a qu'une seule vie et ne peut pas être réemployé, réutilisé...





RÉDUIRE

BONNE PRATIQUE N°1 (suite)

Optimiser au maximum le format du contenant par rapport à celui du produit

Le retour d'expérience de l'entreprise WESCO, 250 salariés, créateur, fabricant et distributeur de produits dédiés aux enfants située dans les Deux-Sèvres.



L'ENJEU

Les produits de l'entreprise WESCO ont différents formats. L'entreprise les envoie par colis carton, que ce soit à des professionnels ou des particuliers.



LA BONNE PRATIQUE

WESCO s'est dotée d'un logiciel de gestion de préparation de commande et d'une machine permettant d'adapter la taille du carton d'emballage à chaque produit / commande.



POINT FORT

Le colisage sur-mesure permet de réduire drastiquement les volumes de transport et d'éviter la surconsommation de cartons.



POINT D'ATTENTION

Le colisage sur-mesure prend plus de temps et implique des délais supplémentaires de livraison par rapport à d'autres structures. Il y a donc un besoin d'informer et sensibiliser le client à la démarche.



PORTRAIT DE BERTRAND VIGNERON

PDG DE WESCO

« **Le meilleur pour nos enfants, pour les Hommes et pour la planète** » c'est un véritable crédo chez WESCO [lire la suite](#)



LES AUTRES ACTIONS DE WESCO



BONNE PRATIQUE N°2:

Remplacer les cartons jetables par des bacs réutilisables consignés en circuits logistiques fermés.

Le retour d'expérience des entreprises vendéennes LOUINEAU, 90 salariés, fabricant de systèmes de fixation de menuiseries et APYSA, entreprise adaptée de 40 salariés, spécialiste du conditionnement.



L'ENJEU

L'entreprise LOUINEAU envoie régulièrement des pièces de fixations de menuiserie en vrac à l'entreprise APYSA, qui les conditionne sous forme de kits. Les kits sont renvoyés à l'entreprise LOUINEAU, qui les distribue ensuite à ses clients.



LA BONNE PRATIQUE

Le circuit logistique a été repensé pour remplacer les cartons d'emballages à usage unique par des bacs en plastiques empilables, consignés et réutilisés à chaque tournée.

Et en plus : ces bacs devaient initialement finir à la benne !



POINT FORT

Économie de matière première : Suppression des cartons à usage unique. Possibilité de broyer les bacs abîmés pour en fabriquer de nouveau.

Gain économique : Pour chaque lot de 1000 kits, l'entreprise économise 112,50€ et 250 cartons. C'est un coût de gestion de déchet en moins pour APYSA.

Gain en manutention : les opérateurs n'ont plus besoin d'ouvrir les cartons.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'entreprise LOUINEAU souhaite prolonger ce circuit de consigne jusqu'à ses clients.



BONNE PRATIQUE N°3 :

Utiliser de grands cartons cloches réemployables.

Le retour d'expérience de l'entreprise LOUINEAU, 90 salariés, fabricant de systèmes de fixation de menuiseries.



L'ENJEU

L'entreprise envoie des pièces de fixations de menuiserie en grande quantité à ses clients. Celles-ci étaient conditionnées dans des petits cartons qui pouvaient être portés à la main.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise a proposé à ses clients d'utiliser de grands « cartons cloche » sans parois transversales et disposant d'un couvercle, qui peuvent contenir jusqu'à 350 kg de charge (contre 30 kg pour un carton classique).



POINT FORT

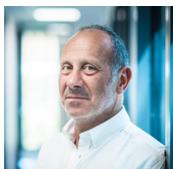
Pour la même quantité de produits à conditionner, l'entreprise LOUINEAU achète 20 fois moins de cartons. D'un approvisionnement de 2 tonnes de cartons par an, l'entreprise n'en consomme plus que 468 kg (-75 %).

Ces cartons peuvent également être réemployés et consignés en circuit fermé!



POINT D'ATTENTION

Il faut adapter la manutention de ces gros cartons au niveau de la chaîne logistique.



PORTRAIT DE JEAN-FRANÇOIS ROBERGEAU
PDG DE L'ENTREPRISE LOUINEAU

« Redonner de l'oxygène aux parcs industriels, c'est possible! » [lire la suite](#)



LES AUTRES ACTIONS DE LOUINEAU



REPENSER
REPLACER

BONNE PRATIQUE N°4 :

Remplacer le sachet plastique classique par des sachets compostables

Le retour d'expérience de l'Union des Artisans du Bois, coopérative d'achats et de services employant 200 salariés et détenue par 400 artisans adhérents.



L'ENJEU

La coopérative UAB envoie des pièces de quincaillerie à ses adhérents, conditionnés dans des petits sachets. Auparavant, ceux-ci étaient en plastique classique.



LA BONNE PRATIQUE

L'Union des Artisans du Bois va remplacer les sachets plastiques classiques par des sachets compostables, fabriqués à base de pâte à bois de forêts gérées durablement.



POINT FORT

Ces sachets biosourcés sont compostables et moins de 10 % plus chers que les sachets plastiques standards.



POINT D'ATTENTION

Les sachets ne devant plus être fermés par agrafe, l'utilisation d'une thermoscelleuse est nécessaire.

Il faut informer ses clients de la démarche, afin que les sachets soient bien triés pour le compostage.



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°5 :

Réutiliser les cartons reçus par ses fournisseurs pour ses propres besoins d'emballage, ou ceux de ses voisins.

Le retour d'expérience de l'Union des Artisans du Bois, coopérative d'achats et de services employant 200 salariés et détenue par 400 artisans adhérents.



L'ENJEU

La coopérative UAB centralise toutes les commandes de produits de ses adhérents dans ses entrepôts, avant de renvoyer à chaque adhérent sa commande spécifique. Elle reçoit donc des cartons de pièces qu'il faut déconditionner puis reconditionner.



LA BONNE PRATIQUE

L'UAB réutilise les cartons qu'elle reçoit des fournisseurs pour emballer les marchandises qu'elle envoie à ses adhérents.



POINT FORT

En moyenne l'UAB utilise entre 200 et 250 cartons issus du réemploi sur les 500 qu'elle envoie chaque jour. Le gain est double : la coopérative achète moins de cartons neufs et se retrouve également avec moins de déchet à gérer.



POINT D'ATTENTION

Il faut communiquer sur la démarche de réemploi auprès des clients qui peuvent être surpris par l'aspect du carton qu'ils reçoivent.

LES AUTRES ACTIONS DE L'UAB



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°6 :

Organiser un système de consigne sur les cartons d'emballage que l'on envoie à ses clients.

Le retour d'expérience de l'entreprise LOUINEAU, 90 salariés, fabricant de systèmes de fixation de menuiseries.



L'ENJEU

L'entreprise LOUINEAU envoie des pièces à ses clients, emballées dans des cartons d'emballage. Il s'agit d'un achat coûteux pour l'entreprise, qui devient un déchet à gérer pour les clients.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise expérimente un système de consigne avec l'un de ses clients : lors de la livraison, le transporteur récupère les cartons de la tournée précédente et les retourne à

l'entreprise LOUINEAU lors du chargement de la commande suivante. Les cartons sont découpés soigneusement sur les scotchs par le client, afin qu'ils puissent être réemployables.



POINT FORT

Il s'agit d'un système gagnant-gagnant pour le fournisseur et le client :

- l'entreprise LOUINEAU achète moins de cartons. Cette matière première n'est plus jetée et peut avoir de nombreuses vies. Les cartons restent bien identifiés LOUINEAU.
- le client n'a plus besoin de gérer ces cartons (coût de stockage et coût de traitement) qui auparavant étaient des « déchets ».

Une fois la procédure validée, l'objectif est ensuite de pouvoir étendre cette pratique aux autres clients de l'entreprise.



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°7 :

Proposer ses cartons à des structures spécialisées pour le réemploi des cartons.

Le retour d'expérience de l'entreprise LOUINEAU, 90 salariés, fabricant de systèmes de fixation de menuiseries.



L'ENJEU

L'entreprise LOUINEAU gère du carton d'emballage en bon état, mais dont elle n'a pas l'utilité. Il était auparavant directement envoyé au recyclage, très énergivore.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise fait appel à la structure de réemploi carton-vert.com, basée à La Rochelle (17) située à 40 km de l'entreprise LOUINEAU, qui récupère les cartons usagés des entreprises pour les remettre dans le circuit. Les cartons sont ensuite revendus sur leur site internet aux particuliers ou aux professionnels!



POINT FORT

La durée de vie de ces cartons est rallongée, sans que cela ne nécessite une consommation de ressources trop importante.

Tous les mois, ce sont 1000 cartons qui sont récupérés et qui sont réinjectés dans le circuit, le taux de rebut constaté étant quasiment à 0 %.

Ces cartons sont rachetés 0,012 euros le carton. Outre ce gain, l'entreprise économise le coût de collecte par son prestataire de prise de déchet.



POUR ALLER PLUS LOIN

Il est également possible pour les entreprises de s'approvisionner en cartons de seconde main pour ses propres besoins!

LES AUTRES ACTIONS DE LOUINEAU



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°8 :

Réutiliser les cartons que l'on reçoit pour une autre fonction. Exemple : matelasser le carton pour en faire du calage !

Le retour d'expérience de l'entreprise adaptée APYSA, 40 salariés, spécialiste du conditionnement.



L'ENJEU

L'entreprise APYSA reçoit de nombreux cartons d'emballage de la part de ses fournisseurs, des « déchets » encombrant que l'entreprise doit donc gérer.

Maillon intermédiaire dans la chaîne de logistique, APYSA envoie également des produits emballés.



LA BONNE PRATIQUE

APYSA a investi dans une machine qui matelasse ses déchets de carton. Ainsi transformé, le carton matelassé devient un matériau de calage, que l'entreprise réutilise pour ses propres envois de colis.



POINT FORT

15 % des cartons que reçoit APYSA sont réemployés pour devenir du calage, soit environ 150 kg /mois (1,5 tonne/an). Cela équivaut à une économie de coût de collecte et de rotation d'une benne et demie sur l'année !

Même matelassé, ce carton est toujours réemployable et recyclable par le maillon suivant.



POUR ALLER PLUS LOIN

Il est possible d'utiliser le carton en paillage pour faire de la permaculture ! L'entreprise APYSA envoie ainsi ses cartons (sans encres) au potagerextraordinaire.com, conservatoire vendéen de plantes méconnues ou menacées de disparition.

LES AUTRES ACTIONS D'APYSA



RECYCLER

BONNE PRATIQUE N°9 :

Massifier et optimiser les déchets cartons

Le retour d'expérience du garage automobile BROUZILS AUTO et de l'entreprise E-NEO (rétrofit de véhicules thermiques en électrique) situés sur une même zone d'activités au Brouzils (85).



L'ENJEU

Que ce soit au niveau du garage classique BROUZILS AUTO ou de l'entreprise E-NEO, les deux structures reçoivent des emballages cartons de leurs fournisseurs.

Et malgré leur légèreté, ces déchets de cartons représentent vite de gros volumes, ce qui nécessite un grand espace de stockage.



LA BONNE PRATIQUE

Les cartons du garage BROUZILS AUTO et de l'entreprise E-NEO sont mutualisés dans un seul espace commun. Ils sont également compactés pour gagner en place de stockage grâce à une presse à balle.



POINT D'ATTENTION

Le recyclage du carton consomme de nombreuses ressources en eau et en énergie (12 TWh d'énergie chaque année, soit l'équivalent d'une ville comme Lille). Il faut réemployer en priorité.



<https://www.ruptur.fr/actualites/un-quatrieme-projet-labellise-ruptur-eneo/>

L'ENTREPRISE E-NEO EST LABELLISÉE RUPTUR...

Quand la durée de vie des véhicules poids lourd est prolongée grâce au retrofit, en ajoutant une pile à combustible hydrogène...

1 produit réutilisable et transférable !



LES MATÉRIAUX DE CALAGE

Les matériaux de calage sont utilisés pour maintenir un produit en place dans son contenant, remplir les vides et protéger le produit des chocs lors du stockage ou transport.

sous forme de :

- plaques,
- mousses,
- film,
- bulles,
- particules,
- chips,
- papier...

en matière :

- plastique,
- polystyrène,
- carton,
- kraft,
- cellulose...



La part de « vide » ou de calage ultra léger dans un colis est estimée à plus de 40 %, ce qui représente un impact environnemental considérable en termes d'espace de stockage au sol, ou lors du transport des marchandises. Certains matériaux de calage sont peu recyclables, une majorité étant constituée de plastiques à usage unique.

L'économie de l'Espace du Vide, DS Smith, 2018.



https://communaute.ruptur.org/media/attachement/DSSP_Livre_blanc_-_Empty_Space_-_FR.pdf





BONNE PRATIQUE N°1:

Remplacer le polystyrène ou les mousses de calage par ses déchets de cartons.

Le retour d'expérience de l'entreprise adaptée APYSA, 40 salariés, spécialiste du conditionnement.



L'ENJEU

L'entreprise APYSA reçoit de nombreux cartons d'emballage de la part de ses fournisseurs, des « déchets » encombrant à gérer. Maillon intermédiaire dans la chaîne de logistique, APYSA envoie également des produits emballés.



LA BONNE PRATIQUE

APYSA a investi dans une machine qui matelasse ses déchets de carton pour le transformer en matériau de calage, que l'entreprise réutilise pour ses propres envois de colis.



POINT FORT

15 % des cartons que reçoit APYSA sont réemployés pour devenir du calage.

L'entreprise a diminué de 500 kg par an son utilisation de matériaux de calages plastiques (polystyrène, papier bulle...) soit autant de coût d'achat de matière en moins.

Contrairement au plastique qui est à base de pétrole, le carton est issu d'une ressource renouvelable. Et même matelassé, il est réemployable et recyclable par le maillon suivant.



POINT D'ATTENTION

Il est préférable de matelasser le carton plutôt que de le broyer, le broyat de carton finissant souvent en benne tout-venant chez le client.

LES AUTRES ACTIONS D'APYSA



BONNE PRATIQUE N°2:

Remplacer les matériaux de calage peu recyclable par du calage en carton, renouvelable et recyclable.

Le retour d'expérience de MATMOND (85), grossiste de photocopieurs d'occasion et reconditionnés.



L'ENJEU

L'entreprise MATMOND emballe ses marchandises pour l'envoi au national ou à l'international, et notamment dans des pays qui ont différentes pratiques de recyclage qu'en France.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise a remplacé totalement l'utilisation du polystyrène de calage par du carton alvéolé en nid d'abeille, une matière facilement réutilisable et recyclable. Le matériau est facile à manipuler, résistant et absorbe autant les chocs que le polystyrène.



POINT FORT

Le carton est beaucoup mieux recyclé que le polystyrène et l'entreprise utilise moins de quantité de calage que lorsqu'elle se servait du polystyrène. Ainsi, malgré un coût à l'unité plus élevé pour ce calage en carton, le coût final est équilibré par rapport au polystyrène.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'entreprise souhaiterait pouvoir organiser des achats mutualisés de cette matière entre voisins, afin d'en réduire l'impact carbone du transport et le coût d'achat.



RÉDUIRE

BONNE PRATIQUE N°3 :**Optimiser la taille des colis pour réduire le vide et l'utilisation de calage.**

Le retour d'expérience de l'entreprise WESCO, 250 salariés, créateur, fabricant et distributeur de produits dédiés aux enfants située dans les Deux-Sèvres.

**L'ENJEU**

Les produits de l'entreprise WESCO ont différents formats. L'entreprise WESCO les envoie par colis carton, que ce soit à des professionnels ou des particuliers.

**LA BONNE PRATIQUE**

WESCO s'est dotée d'un logiciel de gestion de préparation de commande et d'une machine permettant d'adapter la taille du carton d'emballage à chaque produit / commande.

**POINT FORT**

Le colisage sur-mesure permet de réduire drastiquement la consommation de matériaux de calage et les volumes de transport.

**POINT D'ATTENTION**

Le colisage sur-mesure prend plus de temps et implique des délais supplémentaires de livraison par rapport à d'autres structures. Il y a donc un besoin d'informer et sensibiliser le client à la démarche.



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°4

Réemployer les « déchets » de protection de ses voisins pour en faire du calage !

Le retour d'expérience de la start-up Les Réparables, entreprise de réparation de vêtements située aux Essarts (85).



L'ENJEU

Les clients envoient par colis leurs vêtements à l'entreprise LES RÉPARABLES pour prolonger leur usage. Une fois réparés, les vêtements sont enveloppés soigneusement avant d'être renvoyés aux clients, dans leur colis d'origine.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise enveloppe les vêtements grâce aux papiers de protection des plaques offset de son voisin imprimeur ! Une protection optimale, soignée, qui remplace le papier de soie, utilisé habituellement pour protéger et mettre en valeur les vêtements neufs.



POINT FORT

L'entreprise n'achète pas de matière neuve, et permet à son voisin de faire de ses « déchets » une ressource utile et valorisante !



<https://www.ruptur.fr/actualites/un-deuxieme-projet-labellise-ruptur-les-resparables/>

**L'ENTREPRISE LES RÉPARABLES
EST LABELLISÉE RUPTUR !**



Quand les vêtements durent plus longtemps en optant pour la réparation...



RECYCLER

BONNE PRATIQUE N°5

Quand les « déchets » de polystyrènes deviennent du garnissage de maxi-coussins.

Le retour d'expérience des entreprises COUGNAUD, VFE, TURQUAND et SIMAB, voisins de zones d'activités en Vendée



L'ENJEU

Les déchets de polystyrène – emballages de protection/calage d'équipements issus de la pétrochimie – sont réceptionnés quotidiennement et de manière diffuse par les entreprises via leurs fournisseurs, et ce quel que soit leur secteur d'activité. Non trié, le volume du polystyrène est important malgré sa légèreté, ce qui encombre la benne tout-venant : il représente donc un coût à la fois environnemental et économique pour les entreprises.



LA BONNE PRATIQUE

Il s'agit d'un exutoire local, vertueux environnementalement et socialement :

- la collecte mutualisée du polystyrène est optimisée pour une empreinte carbone minimale. Le collecteur emploie des salariés en situation d'insertion.
- le garnissage des maxi-coussins est réalisé par des personnes en situation de handicap et l'utilisation de ce polystyrène reconditionné évite la consommation de matériau neuf par l'entreprise qui fabrique ces coussins.

Résultat : sur l'année 2021, 1081 m³ de polystyrène ont été sortis de la benne tout-venant de ces 4 entreprises, soit 864 maxi-coussins garnis !



POUR ALLER PLUS LOIN

En parallèle, les entreprises travaillent avec leurs fournisseurs pour recevoir le moins d'emballages possibles en polystyrène et les remplacer par des matériaux issus de matières renouvelables.



C'EST UN PROJET RUPTUR !

Réalisé dans le cadre du chantier « zones d'activités bleues » pour réemployer, massifier et mieux trier les matériaux-ressources (et non plus déchets !) entre voisins.

LA PROTECTION ET LA FIXATION

Fonction : consolider et maintenir un contenant sur son support de manutention.

Ces protections sont en général des films étirables plastiques ou en matière biosourcée, transparents ou opaques, mais il existe également des coiffe-palettes ou housses de protection lavables et réutilisables.

Les produits sont également fixés à l'aide de cerclages ou feuillards (métalliques, plastiques, cartons), d'agrafes, ruban adhésif plastique ou kraft, ficelles, ou encore des sangles réutilisables.



 **MONDE**
CHAQUE ANNÉE
9 À 14 MDE T
de plastique déversées
dans les océans

EN FRANCE
CONSOMMATION DE MATIÈRES PLASTIQUES



45,5%

FABRICATION
D'EMBALLAGES

Principalement
à usage unique 

seulement 
27%
des emballages
plastiques
sont recyclés

IL EST DONC ESSENTIEL DE RÉDUIRE L'UTILISATION DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Résumé exécutif de la Stratégie 3R
(Réduction, Réemploi, Recyclage) pour les
emballages plastiques à usage unique
Ministère de la transition Écologique, avril 2022

Atlas du Plastique -
La Heinrich-Böll-Stiftung
*La Fabrique Écologique et Break Free From Plastic,
2020*





RÉDUIRE

BONNE PRATIQUE N°1

Travailler avec les fournisseurs pour réduire au maximum les emballages non nécessaires.

Le retour d'expérience de l'entreprise de construction modulaire COUGNAUD, 1500 salariés, à Mouilleron-le-Captif (85).



L'ENJEU

L'entreprise COUGNAUD reçoit des produits par différents fournisseurs, avec de nombreuses typologies d'emballages à trier et gérer.



LA BONNE PRATIQUE

En collaboration avec ses fournisseurs, l'entreprise cherche à déterminer le « juste emballage » de ses produits. Il s'agit de supprimer le superflus et le non recyclable, réduire les typologies de matières pour mieux massifier et trier.

Exemple sur le plancher aggro-ciment : le film protecteur de couleur (non recyclable) a été totalement supprimé. La qualité du produit n'a pas été altérée.



POINT FORT

Gain environnemental : moins de matières premières utilisées et moins de déchet envoyé en tout-venant car les matériaux utilisés sont recyclables.

Gain économique et social : réduction du temps de déballage par les salariés (41H/an sur l'année pour le plancher aggro-ciment) et réduction du coût de traitement des déchets.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'entreprise intègre maintenant des critères liés aux emballages dans ses cahiers des charges.



**REPENSER
REMPLENER**

BONNE PRATIQUE N°2:

Remplacer le film plastique coloré par du film transparent recyclable.

Le retour d'expérience de l'entreprise de construction modulaire COUGNAUD, 1500 salariés située en Vendée, et de l'entreprise WESCO, 250 salariés, créateur, fabricant et distributeur de produits dédiés aux enfants située dans les Deux-Sèvres.



L'ENJEU

Les entreprises réceptionnent des produits protégés par des plastiques de toutes sortes: bâches, films, transparents, colorés... qu'il est difficile de séparer et trier, sachant que tous ne sont pas recyclables.



LA BONNE PRATIQUE

Echanger avec les fournisseurs pour supprimer les films plastiques de couleur pour les remplacer par des films transparents plus recyclable.



Exemple sur les panneaux sandwich de l'entreprise COUGNAUD : suppression du film plastique bleu, du scotch et de douffline (non recyclables) au profit d'un seul film transparent recyclable.



POINT FORT

Il s'agit d'une démarche responsable gagnant-gagnant à la fois pour le fournisseur et le client, le film transparent étant identique en prix (voire moins onéreux) que le film opaque.



POUR ALLER PLUS LOIN

Dans certains cas, le film étirable opaque reste nécessaire : envoi de produits sensibles, envoi à l'international...

LES AUTRES ACTIONS DE COUGNAUD

LES AUTRES ACTIONS DE WESCO



BONNE PRATIQUE N°3

Remplacer le cerclage plastique par des sangles réutilisables consignées

Le retour d'expérience de l'entreprise MECAPACK, spécialiste packaging / fabricant de machines de conditionnement, basé en Vendée.



L'ENJEU

L'entreprise MECAPACK échange des matériaux avec ses fournisseurs réguliers en circuit fermé. Les matériaux sont conditionnés dans des bacs réutilisables consignés, mais ces bacs ont besoin d'être fixés sur les palettes.



LA BONNE PRATIQUE

Plutôt que d'employer des systèmes de fixations non réutilisables (cerclages/ feuilards plastiques), l'entreprise a investi dans des sangles à cliquet, consignées et réutilisées à chaque rotation avec ses fournisseurs.



POINT FORT

Il s'agit d'un investissement durable : avec l'un de ses fournisseurs, à raison de deux « navettes » rotatives par semaine, l'entreprise n'a besoin que de 10 sangles sur l'année. Sur une année, ces 10 sangles (environ 3 € l'unité) évitent l'utilisation de 1500 à 2000 cerclages plastiques à usage unique.

L'entreprise ne rencontre pas de problématique de vols.



POINT D'ATTENTION

S'il s'agit d'un envoi sans retour, il est important d'expliquer la démarche aux clients, pour qu'ils puissent donner eux aussi une seconde vie à ces sangles, et éviter qu'elles terminent en benne-tout venant.

BONNE PRATIQUE N°4

Remplacer le cerclage plastique du cerclage en carton

Le retour d'expérience de l'Union des Artisans du Bois, coopérative d'achats et de services employant 200 salariés et détenue par 400 artisans adhérents.



L'ENJEU

La coopérative UAB utilise du cerclage pour attacher les différents colis qu'elle expédie à ses adhérents artisans. Ce cerclage devient un déchet à gérer pour les artisans, d'autant plus lorsqu'il s'agit de feuilards en plastiques, qui sont généralement jetés dans le tout-venant.



LA BONNE PRATIQUE

La coopérative UAB a décidé de remplacer le cerclage plastique par du cerclage en papier recyclé, avec une colle végétale pour l'emballage des produits de quincaillerie et prochainement des stratifiés.



POINT FORT

Ce feuilard en carton est issu d'une matière renouvelable, il est à base de colle végétale et est donc compostable ou recyclable. Le cerclage fonctionne avec des cerceuses semi-automatiques standards, pas besoin de matériel spécifique. Le prix est similaire au feuilard plastique.



POINT D'ATTENTION

Il ne fonctionne que pour les colis de petite charge car la résistance est moins élevée qu'un feuilard classique.

Le carton ne résistant pas à la pluie, le produit doit être entreposé au sec.



BONNE PRATIQUE N°5

Remplacer le scotch classique par du ruban adhésif papier recyclable

Le retour d'expérience de l'Union des Artisans du Bois, coopérative d'achats et de services employant 200 salariés et détenue par 400 artisans adhérents.



L'ENJEU

La coopérative UAB utilise du scotch pour fixer ses colis. Or, le ruban adhésif classique (en polypropylène, PVC...) n'est pas recyclable et devient un déchet à gérer pour les artisans.



LA BONNE PRATIQUE

L'UAB s'est doté de ruban adhésif alternatif : un adhésif papier, recyclable, composé d'une colle à base de caoutchouc naturel.



POINT FORT

Ce scotch est recyclable (à placer avec les cartons) et ne constitue plus un déchet tout-venant. Il est déchirable à la main et offre une bonne résistance mécanique.



POINT D'ATTENTION

Ce scotch est 20 % plus cher que le scotch classique. Néanmoins, les cartons n'étant plus « suremballés » avec du film transparent, le coût est neutre pour la coopérative.



RÉPARER
RÉEMPLOYER

BONNE PRATIQUE N°6

Réemployer les « déchets » de protection reçus pour un nouvel usage en interne.

Le retour d'expérience de la Menuiserie Arnoux, artisan vendéen de 12 salariés.



L'ENJEU

La Menuiserie Arnoux reçoit des portes d'entrées et des panneaux protégés par des emballages « panneaux » de grandes tailles en plastiques, qui ne sont pas recyclables.



LA BONNE PRATIQUE

Plutôt que de les jeter directement, l'entreprise leur offre une nouvelle utilité en tant que protection de sols pour ses chantiers!



POINT FORT

Cela permet de limiter la consommation de bâches de protection de sol autrefois achetées neuves par l'entreprise.



POINT D'ATTENTION

Ces panneaux de protection n'étant pas recyclables, la priorité reste de réussir, avec ses fournisseurs, à les remplacer par des matériaux plus vertueux.





RECYCLER

BONNE PRATIQUE N°7

Recycler le cerclage en plastique, pour en faire un nouveau produit recyclable en local!

Le retour d'expérience de BLOCKTOPLUS, start-up vendéenne de constructions modulaires en brique de plastique recyclé et recyclable pour l'aménagement extérieur.



L'ENJEU

De nombreuses entreprises jettent aujourd'hui leurs cerclage/feuillards plastiques dans la benne DIB. Il y a peu de tri sur ces matériaux, alors qu'ils peuvent représenter une véritable ressource.



LA BONNE PRATIQUE

La Start-Up BlocktoPlus récupère gratuitement les gisements locaux de cerclage plastiques « PP » qui sont aujourd'hui des déchets pour les entreprises, pour en faire des blocs modulaires plastiques de maçonnerie paysagère (alternative aux parpaings)



POINT FORT

Cela permet de recycler un matériau qui aujourd'hui est jeté par une majorité d'entreprises, pour en faire un objet durable, réutilisable, et lui-même recyclable.



POINT D'ATTENTION

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas! Il faut réduire au maximum l'usage de ces cerclages en plastique, car leur fabrication nécessite des ressources rares.



**BLOCKTOPLUS EST
LABELLISÉ RUPTUR!**



Des blocs modulaires éco-conçus fabriqués à partir de plastiques PP5 recyclés pour une multitude d'applications.

LES SUPPORTS DE MANUTENTION

Accessoire logistique qui sert à supporter des marchandises, généralement en grande quantité ou aux grands formats. Il s'agit par exemple de palettes et caisses palettes, qui peuvent être en différents matériaux et de différents formats, ou de tourets et bobines.

FOCUS SUR UN TYPE DE SUPPORT DE MANUTENTION : LES PALETTES

On peut les distinguer en 2 catégories :

- Les palettes perdues (uni-rotation) : elles sont achetées par l'utilisateur, chargée de ses produits et expédiées chez le client sans intention de récupération. 33 % des palettes
- Les palettes multi-rotations : échangées (EUR-EPAL), locatives (loueur de palettes), ou consignées en direct par une entreprise. 67 % des palettes

PLUS DE
90%



des palettes utilisées en France sont en **BOIS**



VALORISATION DES PALETTES BOIS EN FIN DE VIE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION
FCBA, en partenariat avec SYPAL – Commission Palettes de la FNB, 2020





REPENSER
REEMPLACER

BONNE PRATIQUE N°1

La mise en place de nouveaux services de consigne et de réparation de palettes hors catégories

Le retour d'expérience de l'Union des Artisans du Bois, coopérative d'achats et de services employant 200 salariés et détenue par 400 artisans adhérents.



L'ENJEU

La coopérative UAB reçoit des menuiseries de la part de plusieurs fournisseurs sur des palettes à dossier / chevalets. Ces menuiseries sont ensuite livrées aux adhérents menuisiers qui les ont commandées. Les artisans se retrouvent donc avec des palettes non consignées à gérer.



LA BONNE PRATIQUE

L'un des fournisseurs de menuiseries propose un nouveau service de récupération gratuite de ces palettes, directement chez l'artisan.

Le prestataire logistique qui assure la livraison des menuiseries, récupère les palettes usagées à l'occasion de sa tournée et les livre aux Ateliers du Bocage, une structure de l'Économie Sociale et Solidaire, qui les répare. Enfin, le fournisseur de menuiserie rachète aux Ateliers de Bocage les palettes reconditionnées, pour les remettre dans la boucle.



POINT FORT

Il s'agit d'une action vertueuse pour tous les acteurs de la chaîne logistique : l'artisan n'a plus de déchet à gérer, le transport est optimisé, la réparation est opérée par des personnes en insertion et la fabrication de palettes neuves est évitée.



POINT D'ATTENTION

Seules les palettes en assez bon état sont reprises.



POUR ALLER PLUS LOIN

La coopérative UAB a également décidé de consigner des palettes spécifiques pour transporter les portes d'entrées auprès de ses adhérents. Celles-ci sont logotées UAB afin qu'elles ne soient pas perdues.

LES AUTRES ACTIONS DE L'UAB



REPENSER
REMPLENER

BONNE PRATIQUE N°1

La mise en place de nouveaux services de consigne et de réparation de palettes hors catégories

Le retour d'expérience de l'entreprise LOUINEAU, 90 salariés, fabricant de systèmes de fixation de menuiseries.



L'ENJEU

L'entreprise LOUINEAU envoie des précadres de menuiseries sur des chantiers de constructions. Ceux-ci sont conditionnés sur des chevalets (palettes à dossier) hors format à usage unique qui deviennent donc des déchets.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise va organiser des rotations sur des chantiers de construction pour récupérer ses chevalets, qui seront renforcés pour pouvoir effectuer plusieurs allers-retours Luçon- Paris. Afin d'optimiser le transport retour, les palettes seront empilées et triées selon leur dimension. Pour faciliter le tri par les opérateurs sur le chantier, les palettes seront identifiées par des couleurs différentes!



POINT FORT

De juin 2022 à mars 2023, l'entreprise compte récupérer 200 chevalets, en organisant des rotations sur différents gros chantiers sur la région parisienne. L'entreprise réduit son achat de chevalets et en fait des ressources pérennes. Ainsi, même si le coût des chevalets renforcés est 15 % plus élevé que les chevalets classiques, ils sont réutilisés plusieurs fois et rentabilisés, coût du transport retour compris.



POINT D'ATTENTION

Il faut bien tenir compte de l'impact carbone et du coût du transport retour et l'optimiser au maximum. Pour cette expérimentation, le transport retour représente 5 camions complets de palettes empilées et organisées par taille.

LES AUTRES ACTIONS DE LOUINEAU



REPIENSER
REMPLENER

BONNE PRATIQUE N°2

Je peux les donner à mes voisins entreprises, matériauthèques, recycleries, ou à des particuliers qui peuvent en avoir besoin.

Le retour d'expérience de la Menuiserie Arnoux, artisan vendéen de 12 salariés.



L'ENJEU

La menuiserie ARNOUX dispose souvent de palettes « perdues », non consignées, qui n'ont plus de valeur pour l'entreprise : il s'agit pour elle de déchets.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise donne régulièrement ses palettes à des particuliers, via le bouche-à-oreille.

La menuiserie a également utilisé la plateforme [montasdebois](#) qui met en relation les entreprises avec des particuliers bricoleurs ou jardiniers pour faire don de palettes et bois perdus. La plateforme est spécialisée dans le bois et la mise en relation se fait par département dans toute la France



POINT FORT

L'entreprise ne paye pas de coût de traitement pour ses « déchets » de palettes. Ces palettes trouvent une seconde vie auprès de particuliers, qui auraient sinon acheté neuves leurs palettes.



POINT D'ATTENTION

Les particuliers des horaires et des pratiques différentes des entreprises, il faut donc pouvoir s'adapter en conséquence.

Si on utilise la plateforme [montasdebois](#), il n'est pas possible de détailler l'annonce, il faut donc prévoir du temps pour répondre aux questions complémentaires des particuliers.



Consultez la plateforme [Montasdebois](#)

www.montasdebois.fr

LES AUTRES ACTIONS DE MENUISERIE ARNOUX

BONNE PRATIQUE N°3

Il est possible de créer du mobilier d'entreprise avec des palettes ou tourets abîmés.

Le retour d'expérience de l'entreprise de conception en construction DESIGN & BUILD (44).



L'ENJEU

L'entreprise DESIGN AND BUILD cherchait à aménager ses locaux de manière responsable, dans une démarche d'économie circulaire.



LA BONNE PRATIQUE

L'entreprise a fait l'acquisition d'un gradin en palettes issues du réemploi via la structure d'insertion RENOV'PAL (85), qui récupère des palettes cassées pour les réparer. Si la réparation n'est plus possible, elle en fait du mobilier !



POINT FORT

Avec son achat, l'entreprise a permis le réemploi de palettes qui auraient été jetées. Cela évite de consommer des produits/des matériaux neufs.



POUR ALLER PLUS LOIN

Il est possible de fabriquer soi-même son mobilier de récup' !

Dans le cadre d'une démarche RSE, pour impliquer les collaborateurs et renforcer le collectif... l'entreprise peut organiser un atelier Do It Yourself !



LES BONNES PRATIQUES RUPTUR SUR LE MOBILIER

Avant de jeter ou d'acheter du mobilier, pensons consommation responsable et optons pour le RÉEMPLOI, une solution économe et non moins design !

POUR ALLER PLUS LOIN

L'enjeu de l'étiquetage et des notices d'utilisation

Dans le cadre des normes de qualité et de sécurité, chaque produit doit pouvoir être identifié, marqué ou étiqueté pour en assurer sa traçabilité. Il doit également être accompagné d'une notice d'utilisation.

LE CAS CONCRET DE L'ENTREPRISE APYSA, SPÉCIALISTE DU CONDITIONNEMENT

L'entreprise APYSA emballe 600 000 produits par semaine, avec autant d'étiquettes et de notices associées (de 4 à 10 pages en moyenne et dans plusieurs langues) et ce, même si 8 colis identiques sont envoyés à un seul et même client.

Alors, quelles alternatives ?



L'ÉTIQUETAGE :

Génère une quantité importante de glassine (le support des étiquettes autocollantes), un papier siliconé difficilement recyclable.

RECYCLER :

Reprise par certains collecteurs si la glassine est parfaitement propre (sans étiquettes résiduelles).

REMPLEACER :

Marquage en impression par jet d'encre.

LES NOTICES D'UTILISATION

Consommation importante (et donc un coût) de papier pour une durée de vie très limitée, en particulier pour les professionnels habitués à recevoir plusieurs fois les mêmes produits.

- **Idée 1:** Demander (en tant que client) ou réaliser (en tant que fournisseur) des notices dématérialisées (QR code, accès privé sur le site internet, etc.).

! À NOTER : le stockage numérique peut représenter lui aussi un impact carbone important et certains clients peuvent rencontrer des difficultés avec les outils numériques!

- **Idée 2:** mixer notices papier/numérique : dans la langue officielle du pays sur le format papier, et les autres langues sous forme de QR code.
- **Idée 3:** pour les professionnels, proposer de cocher une case « ne souhaite pas de notice » sur le bon de commande.

Après cet état des lieux posé par APYSA auprès de ses parties prenantes, un de ses clients a d'ores et déjà décidé de remplacer ses notices papier par des notices en QR code!



Merci aux membres impliqués sur l'action

RÉDUCTION DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS

Pascal AUDEBERT - APYSA (85),
 François AUGER - CAIRN (44),
 Pauline FOURNIER, Benoît BURON, James COUZIN - Coopérative UAB Artipôle (85),
 Corentin PENARD et Jean-Yves COUGNAUD - COUGNAUD (85),
 Nicolas COUDEVILLAIN - HLR LOUINEAU (85),
 Laurent NOTTELET - MATMOND (85),
 Sandrine VIGNERON et Amandine AGENEAU - MECAPACK (85),
 Ludovic PERROTIN - MENUISERIE ARNOUX (85),
 Julia DUBOIS - PASCA (44),
 Alexandre AUMAITRE et Emmanuel MORNET - WESCO (79),
 Jérémy CANTIN - ENEO (85).

et à tous ceux qui ont contribué à la création de ce guide.

Pour alimenter ce guide,
 moi aussi je partage mes bonnes pratiques

!

via

<https://forms.gle/Q73LfbEwtv4Rs9JUA>



Ils nous soutiennent dans nos actions :





Dynamique régionale, association de mission d'intérêt général, RUPTUR a été lancée en 2018 et est portée par des entrepreneurs ligériens pour créer concrètement et collectivement avec les acteurs économiques du secteur public, privé et les citoyens, un modèle économique, environnemental, social et sociétal pour le bien commun, pour la planète, pour l'avenir de nos enfants !

PLUS D'INFORMATIONS :

www.ruptur.fr

contact@ruptur.org



#FAIRENOTREPART

 **MEDIAPILOTE**

MÈCÈNE

Diffusion et reproduction interdites sans l'accord de Ruptur